

RÉSEAU SPÉCIAL



NOUVEAUX DESCRIPTIFS D'EMPLOIS

MONTEURS ET JOINTEURS MONTRÉAL

Collègues,

Vous êtes convoqués à un webinaire provincial le 28 juin prochain à compter de 19 h concernant les différents impacts de la création unilatérale, de la part de l'employeur, de nouveaux descriptifs d'emplois de monteurs et de jointeurs – Montréal.

À noter : comme le dossier touche aussi les électriciens d'appareillage de la région Maisonneuve, qui seront en assemblée générale le 28, et que l'affichage prévu pour ce groupe est à partir du 26 septembre, une présentation sera prévue ultérieurement pour expliquer les enjeux et impacts pour ce groupe de métiers.

Au programme:

- Résumé du dossier et des démarches en cours;
- Explication des nouveaux descriptifs d'emplois;
- Abolition du cheminement de carrière dépannage;
- Classe 12 et 12c non officielle;
- Perte de priorité de comblement;
- Impact sur la convention collective et lettre d'entente en vigueur.

Actuellement, le processus conventionné d'évaluation d'emploi n'est pas entièrement respecté. Il est important que vous ayez toute l'information pertinente sur ces nouveaux descriptifs d'emplois. L'information inexacte et incomplète diffusée par l'employeur pourrait vous induire en erreur.

Joignez-vous à nous pour vous assurer de ne pas prendre un risque sérieux avec votre cheminement de carrière et vos conditions de travail.

Lien pour participer au webinaire

<https://us06web.zoom.us/j/84176123770>

Ou par téléphone, composez le : 16473744685,,84176123770#